

318 P  NP  DM334

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Réal Hebert

je vous envoie mémoire en faveur  
du projet éolien de st-cyprien de napierville

3 page incluant celle-ci,

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

colien-saint-cyprien@bape.gouv.qc.ca

Mercredi 10 juin 2015

Objet : Mémoire, lettre d'appui, Projet de parc éolien St-Cyprien

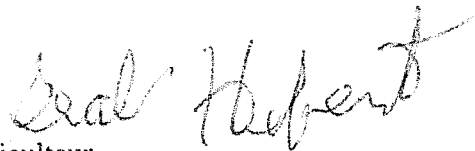
À qui de droit,

Je m'appelle Réal Hébert. Je suis la 3<sup>e</sup> génération d'agriculteurs de ma famille établie à St-Cyprien. J'ai signé un contrat d'option le 20 avril 2010 permettant au développeur d'étudier le potentiel d'un projet éolien sur mes terres. Selon les premiers plans proposés par le promoteur, je ne devais pas recevoir d'éolienne. Par contre, les modifications apportées par la suite ont fait en sorte que je recevrai une éolienne sur mes terres (éolienne #8) et une partagée entre mes terres et celles de mon voisin (éolienne #3). L'éolienne #9 de réserve est également localisée sur mes terres. Les revenus générés par l'implantation de ces éoliennes sur mes terres vont servir pour aider à mon association avec mon neveu Étienne, qui travaille avec moi sur la ferme et qui a des parts de l'entreprise Bœuf-Nap.

Un des gros avantages du projet est la modification du chemin agricole actuellement sur mes terres. Le chemin actuel sera réaménagé et remis à l'agriculture. Un nouveau chemin sera construit entre mes terres et celles de mon voisin pour permettre l'accès aux éoliennes. Ce nouvel aménagement gardera la même facilité d'accès pour mes activités agricoles en réduisant considérablement l'espace réservé aux chemins. Le nouveau chemin sera de meilleure qualité et permettra l'accès aux champs dans toutes les conditions, et sera utile pour faire les amas de fumier aux champs.

Dans la région, il y a déjà beaucoup d'hectares agricoles utilisés pour autre chose que pour la production alimentaire. Le peu de pertes agricoles causées par le projet éolien St-Cyprien servira à l'exploitation d'une ressource naturelle, ce qui est beaucoup plus utile que les grandes superficies utilisées pour les terrains de golf, les arbustes cultivés dans les pépinières, et les tourbières produisant du gazon, entre autres. De plus, si on compare l'espace agricole utilisé pour produire l'énergie éolienne à ce qui est utilisé pour cultiver le maïs destiné à la production d'éthanol, qui est aussi une source d'énergie, l'éthanol demande une plus grande superficie et est moins efficace que l'éolien par rapport à l'espace utilisé.

Quand on parle de production d'énergie et d'électricité, quelle que soit la manière de la produire il y a et y aura toujours une forte opposition. Ce projet a l'avantage que la production est consommée directement à proximité en raison du branchement au réseau de distribution. Pas de gaspillage, pas de nouvelles installations nécessaires. En tant qu'agriculteur, je crois au principe de l'agriculture de proximité; le projet de parc éolien St-Cyprien en est un de production d'énergie de proximité. Je crois qu'il faut encourager ce projet en raison de ses retombées positives pour les agriculteurs et pour l'ensemble de la population de la région.



Réal Hébert, agriculteur

Saint-Cyprien-de-Napierville

\*\*\*FIN DU DOCUMENT\*\*\*